



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



# Sommaire



1

**Présentation  
de l'ASTBTP 13**

2

**Offre  
de services**

3

**Projet de service  
2023-2027**

4

**Retour sur  
les 36<sup>e</sup> Journées  
Nationales**

<b>1. Présentation de l'ASTBTP13</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Offre de services</b> .....	<b>5</b>
2.1 Prévention des risques professionnels	
2.2 Suivi individuel de l'état de santé	
2.3 Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi	
<b>3. Projet de service 2023-2027</b> .....	<b>16</b>
<b>4. Les 36<sup>e</sup> Journées Nationales de santé au travail dans le BTP</b> .....	<b>18</b>

# 1 Présentation du service

## Compétences de l'ASTBTP 13

L'ASTBTP 13 est agréée par la DREETS qui lui a fixé les compétences suivantes :

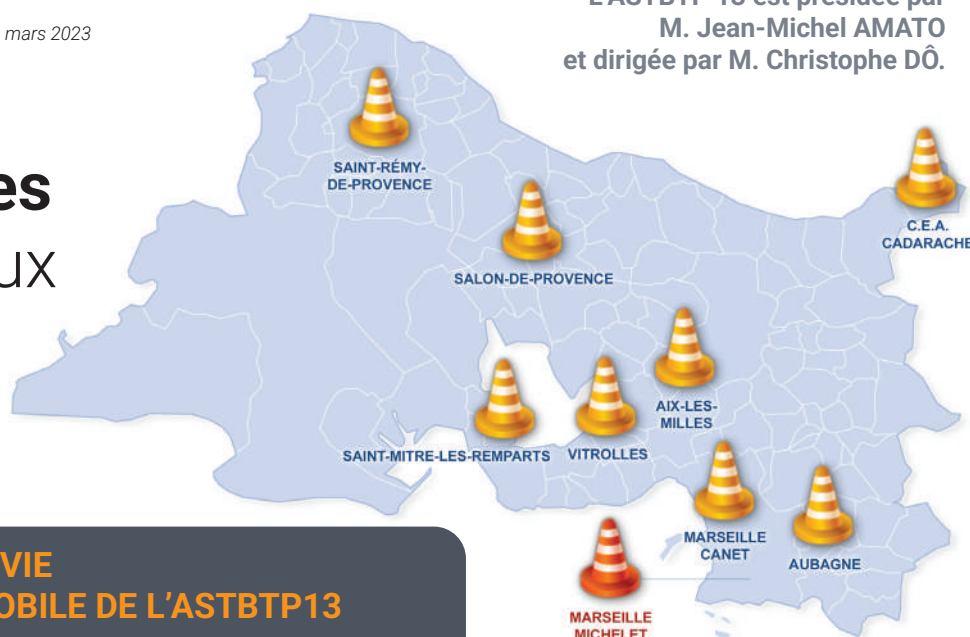
- **Compétence professionnelle** exclusive relevant du secteur professionnel du BTP.
- **Compétence géographique** : l'ASTBTP 13 suit les salariés des entreprises dont le siège se trouve dans le département des Bouches-du-Rhône.
- **Compétence du secteur du travail temporaire.**
- **Compétence du suivi individuel** de l'état de santé des salariés intervenant dans les installations nucléaires de base.

*Agrément délivré par la DREETS le 16 mars 2023  
valable jusqu'au 31 décembre 2027*

L'ASTBTP 13 est le Service de Prévention et de Santé au Travail spécialisé dans les métiers et les risques du BTP. Il assure la surveillance médicale des salariés du BTP des Bouches-du-Rhône et accompagne et conseille les entreprises du BTP dans le respect de leurs obligations en matière de prévention et de santé au travail.

L'ASTBTP 13 est présidée par M. Jean-Michel AMATO et dirigée par M. Christophe DÔ.

## 9 centres médicaux fixes



### LA NOUVELLE VIE DU CENTRE MOBILE DE L'ASTBTP13

L'ASTBTP 13 a fait don du camion, qui était rattaché au centre de Martigues, à l'Association France Arménie du Pays de Martigues.

La nouvelle vie de ce camion a commencé le 9 octobre 2023, date à laquelle il a quitté Martigues pour atteindre l'Arménie le 18 octobre.

Ce camion, chargé de matériel médical et paramédical, sera utilisé sur place comme hôpital ambulancier.

# Les adhérents de l'ASTBTP 13

au 31/12/2023



## RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR EFFECTIF

De 1 à 10 salariés	<b>5272</b>
De 11 à 49 salariés	<b>919</b>
De 50 à 199 salariés	<b>216</b>
De 200 à 249 salariés	<b>5</b>
De 250 à 299 salariés	<b>7</b>
De 300 salariés à plus	<b>4</b>



## L'équipe de l'ASTBTP 13



### PÔLE MÉDICAL

- **15** Médecins du travail
- **1** Interne en Santé au Travail
- **8** IDEST
- **1** Responsable du Service Pluridisciplinaire Pôle médical
- **13** Secrétaires médicaux
- **8** Secrétaires de secteur
- **1** Gestionnaire du fichier informatisé
- **1** Coursier



### PÔLE TECHNIQUE

- **3** IPRP, dont **1** Responsable du Service Pluridisciplinaire Pôle Technique
- **3** Techniciennes en métrologie
- **3** ASST
- **1** Ergonome
- **1** Psychologue du travail
- **1** Assistante de l'équipe pluridisciplinaire



### PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- **1** Directeur
- **1** Responsable du Service Financier
- **1** Comptable
- **1** Chargée de contentieux
- **1** Chargée de relations entreprise adhésions
- **1** Assistante de Direction Responsable RH
- **1** Hôtesse d'accueil
- **1** Assistante administrative
- **1** Responsable Communication et Qualité

## 2 Offre de services

### 2.1 PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

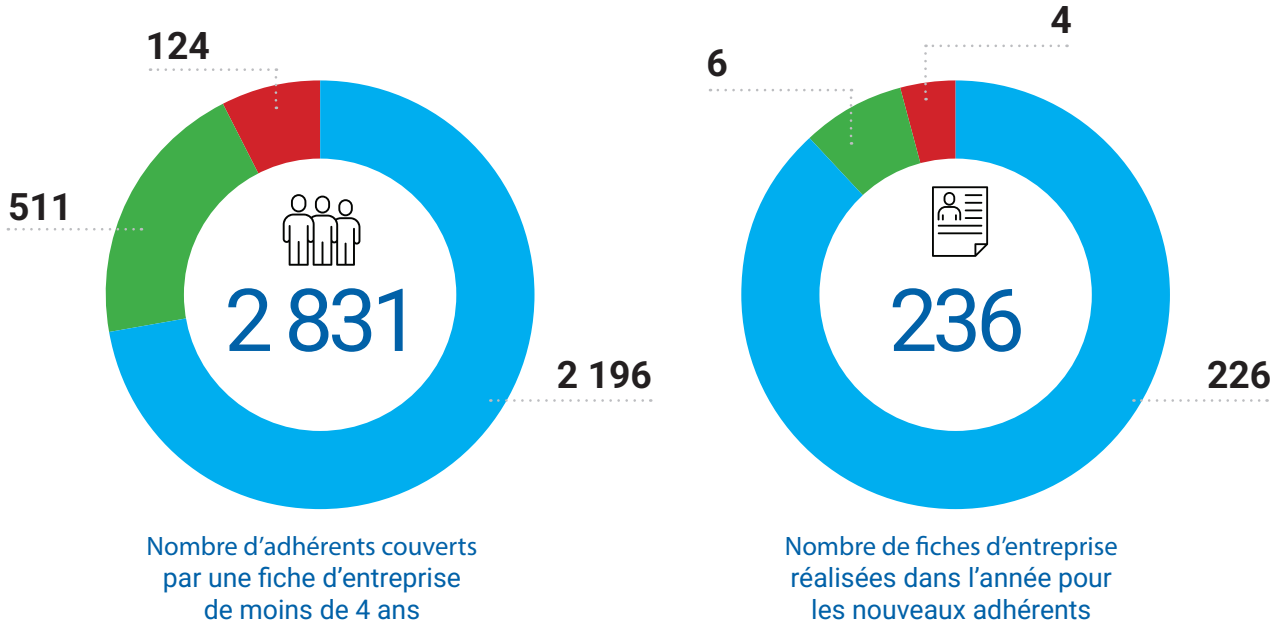
#### Actions en milieu de travail en 2023



L'ASTBTP 13 est un acteur essentiel pour aider les entreprises du BTP à repérer les risques liés à leur activité professionnelle, à optimiser la prévention et à protéger la santé et la sécurité de leurs salariés.

	Nombre d'actions réalisées	Nombre d'adhérents différents bénéficiaires	Nombre de salariés bénéficiaires / couverts
Analyses / Etudes de postes	558	525	3 865
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	233	130	7 217
Conseils	404	287	9 058
Conseil sur la rédaction ou la mise à jour du DUERP	88	88	736
Fiches d'entreprises	758	748	7 510
Métrologie	88	45	2 937
Participation au CSE / CSST	77	51	-
Autres (rédaction, suivi, formation...)	1 590	776	13 199
	<b>Total 3 796</b>	<b>Total 2 650</b>	<b>Total 44 522</b>

# Fiches d'entreprise



## Webinaires prévention et santé au travail

### Les thématiques de 2023

- Prévention du risque plomb
- Prévention du risque amiante
- Champs électromagnétiques
- Harcèlement moral au travail
- Travail et Chaleur
- QVCT
- TMS et port de charges
- Prévention du risque cardiovasculaire
- Troubles de la vigilance (addictions, risque routier)
- Maintien en emploi
- Le radon, un risque invisible à évaluer dans les métiers du BTP
- Evaluation des risques professionnels
- Prévention du risque silice dans le BTP
- Addictions en milieux professionnels

# La prévention des risques d'exposition aux poussières dangereuses

Dans le cadre de ses missions et en collaboration avec les médecins du travail, l'équipe du Pôle technique réalise de nombreuses actions en milieu de travail, auprès des salariés et des employeurs, notamment dans la prévention des risques d'exposition aux poussières dangereuses, dont certaines cancérigènes.

Les salariés du secteur du BTP sont fortement et fréquemment exposés aux poussières dangereuses, comme les **poussières alvéolaires**, en particulier celles contenant de la silice cristalline, les **poussières de bois**, les **fumées de soudage**.

A cette liste, s'ajoutent les expositions accidentelles aux **fibres d'amiante** et aux **aérosols** contenant du plomb et d'autres métaux lourds auxquelles sont encore régulièrement confrontés les travailleurs de ce secteur.

Ainsi, des études de métrologie ont été réalisées par les Techniciennes en métrologie de l'ASTBTP13 dans des galeries souterraines lors d'opérations de projection de béton afin de mesurer l'exposition aux poussières inhalables, alvéolaires, y compris celles contenant de la silice cristalline, des projeteurs et des salariés affairés à des tâches connexes à la projection de béton sur les parois, telles que le nettoyage, le ferrailage, la supervision de chantier.

**Ces études de métrologie ont permis aux équipes travaux de s'assurer de l'efficacité des mesures de prévention mises en œuvre, de les adapter si nécessaire, d'identifier les pistes d'amélioration à mettre en œuvre.**



Les études métrologiques ont aussi mis en évidence l'exposition des salariés réalisant des tâches connexes, fortement exposées aux poussières alvéolaires malgré tout, nécessitant la mise en œuvre de moyens de prévention complémentaires.

Enfin, elles permettent de mettre l'accent sur la nécessaire sensibilisation de l'ensemble des œuvrants au risque d'exposition aux poussières et particulièrement aux poussières alvéolaires contenant de la silice cristalline. A ce titre, chaque étude fait l'objet d'une restitution réalisée en présentiel auprès des différents acteurs du chantier.

Au cours de cette sensibilisation, les résultats sont présentés et commentés et les membres de l'équipe pluridisciplinaire échangent avec l'équipe travaux et les encadrants sur les conseils en prévention des risques.

## Une démarche globale de prévention dans une marbrerie



Une PME du sud-est du département a particulièrement mobilisé les troupes en 2023. Le point de départ est bien l'établissement de la Fiche d'Entreprise en 2020 par l'ASST qui alerte l'équipe pluridisciplinaire sur différents besoins de cette entreprise dont l'activité principale est la fabrication (et la pose) de plans de travail, escaliers, tables, éviers, cheminées... en marbre, granit, quartzite...

Après une première visite de l'IPRP pour accompagner l'entreprise dans la maîtrise du risque chimique, **plusieurs métrologies ont eu lieu en 2023 : études de bruit, des vibrations du chariot élévateur et prélèvements de poussières dans l'atelier** (évaluation de l'exposition aux poussières inhalables et alvéolaires avec recherche de silice cristalline libre). Cette entreprise est également suivie par la CARSAT Sud-Est.

Parallèlement à ces études, **un réaménagement de l'atelier de production a été initié** avec, par exemple, l'évacuation d'une ancienne scie hors service placée initialement au fond de l'atelier (emplacement libre pour la création de deux zones de ponçage à l'humide). Une bâche en plastique fixe et des lamelles en plastique industrielles ont été installées dans l'atelier pour **isoler les zones empoussiérées** (postes de ponçage) du reste de l'atelier. Les salariés de l'atelier et les poseurs seront **équipés d'appareil de protection respiratoire à ventilation assistée** offrant une meilleure protection et un confort optimisé. Ils sont ainsi protégés des poussières mais également des solvants organiques utilisés.

Deux postes de ponçage à l'humide ont été créés et de nouvelles ponceuses pneumatiques avec manche anti-vibratile sont à la disposition des salariés. Une table de travail à hauteur variable permet maintenant de travailler à hauteur d'homme. Plusieurs tables réglables à plateau orientable sont disponibles.

### **De nombreuses sensibilisations aux risques ont été réalisées auprès des salariés.**

De plus les produits chimiques (après un tri et une analyse des Fiches de Données de Sécurité - FDS) vont être déplacés et **stockés dans une zone ventilée sur bacs de rétention**. L'analyse des FDS et des postes de travail a permis de préciser les **bons EPI à utiliser**, notamment les gants et les protections respiratoires.

La PME a développé un partenariat avec une entreprise qui vient **collecter ses déchets de produits chimiques**. Une belle avancée pour l'environnement également !



# L'activité des Infirmières Diplômées d'Etat en Santé au Travail (IDEST)

en 2023



Les études de postes sont réalisées dans le cadre des procédures d'inaptitude, d'adaptation du poste de travail aux possibilités des salariés lors d'un maintien dans l'emploi.

CME Entretien, suivi, rappel à 1 an

Etudes de postes

Travail de synthèse

Webinaires 2

Sensibilisations

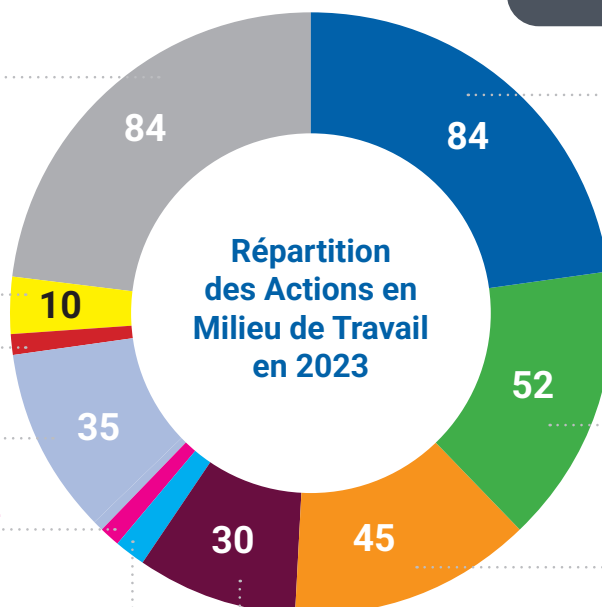
Réunions en entreprises 2

Réunions CSSCT 6

Fiches entreprises RDV

Informations employeur, conseils

Visites entreprises / ateliers / chantiers



Addictions

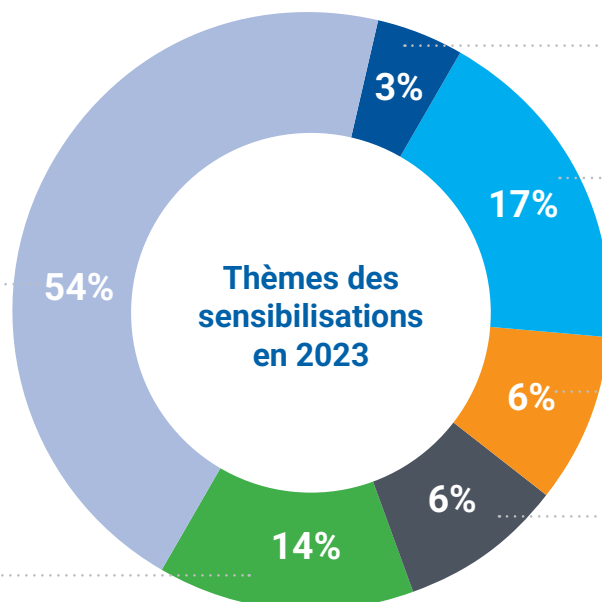
Risque routier

Autre

Hygiène de vie

Risque biologique

Risque chimique



# L'accompagnement des entreprises

en partenariat avec la CARSAT Sud Est



Dans le cadre de la mission de prévention menée par l'ASTBTP 13, les préventeurs de notre service attachent une importance particulière à accompagner les entreprises dans leur choix de solutions d'amélioration surtout lorsque les résultats des métrologies ont montré des dépassements des seuils réglementaires.

## LA SENSIBILISATION DES APPRENTIS DU BTP À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

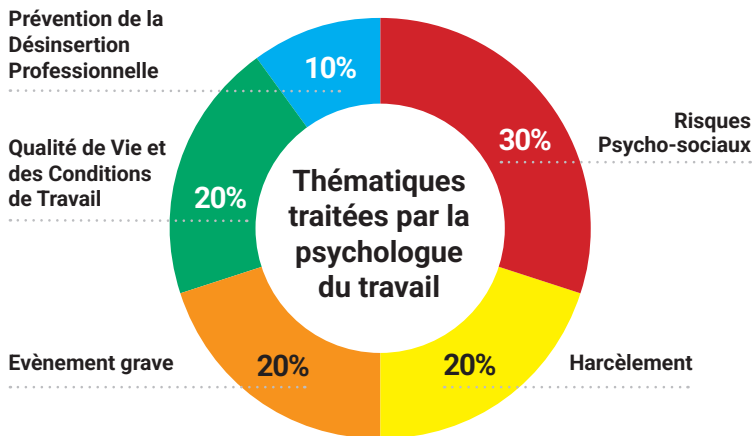
Chaque année, dans le cadre du partenariat entre l'ASTBTP 13 et les Centres de Formation des Apprentis du BTP du département, des ateliers de sensibilisation sont proposés aux apprentis sur divers risques santé : le bruit, les addictions, les troubles musculosquelettiques, l'hygiène de vie mais aussi sur les expositions aux risques chimiques comme les poussières alvéolaires de silice cristalline, les fumées de soudage, les poussières de bois, les fibres d'amiante...

Ainsi, une entreprise de menuiserie a été accompagnée tout au long de l'année 2023 par les préventeurs de l'ASTBTP 13 dans sa démarche et a pu bénéficier d'un contrat de prévention avec la CARSAT. De nombreux aménagements ont été réalisés afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et limiter au maximum leur exposition aux poussières de bois :

- Réorganisation complète de l'atelier avec l'achat d'une scie à plat pour remplacer la scie à panneau, l'achat d'une raboteuse, ainsi que l'achat d'une potence avec un système de préhension à ventouse,
- Changement de l'éclairage en Led dans l'atelier,
- Modification, redimensionnement et vérification des systèmes de captage,
- Investissement dans des aspirateurs complémentaires reliés à l'outillage électroportatif.

# Les missions de la Psychologue du travail

en 2023



## BILAN

- +15% d'AMT/tâches réalisées pour les entreprises sur 2023 par rapport à 2022
- -15 % d'entretiens individuels
- +15% d'activité au sein de la Cellule Maintien en Emploi

# Les missions de l'Ergonome

en 2023



Elle a réalisé entre autres 12 études ergonomiques collectives, 36 études ergonomiques individuelles et 7 études CAPTIV (captation de mouvement à l'aide de capteurs et logiciel de traitement spécifique).

## Les sensibilisations (toutes confondues) représentent 32 actions :

- 18 concernaient les « Troubles MusculoSquelettiques »
- 13 concernaient le « Travail sur écran »
- 1 concernait le « Maintien en Emploi »

Une nouvelle action a été proposée cette année aux adhérents de l'ASTBTP 13 : un accompagnement plus long des entreprises dans leur démarche globale de prévention des TMS.

## 2.2 SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

### Salariés suivis en 2023



25 707  
SIR

Suivi Individuel  
Renforcé

- **Postes à risques exposant les travailleurs**  
Exposition à l'amiante, au plomb, aux CMR, aux agents biologiques des groupes 3 et 4, au risque hyperbare, au risque de chute (montage/démontage d'échafaudages), aux rayonnements ionisants.
- **Postes dont l'affectation est conditionnée par un examen spécifique**  
Autorisation de conduite, habilitation électrique, manutention de charges > 55 kg, salariés de moins de 18 ans affectés à des travaux nécessitant une dérogation.
- **Postes à risques définis par l'employeur**  
Salariés occupant un poste qui présente un risque particulier pour la sécurité des salariés et des tiers ; postes listés par l'employeur, après avis du médecin du travail et du CSE, et motivés par écrit.

837  
SIA

Suivi Individuel  
Adapté

- Les travailleurs handicapés, titulaires d'une pension d'invalidité, les femmes enceintes, allaitantes ou venant d'accoucher et les travailleurs de nuit.
- A l'appréciation du médecin, les travailleurs dont l'état de santé, l'âge, les conditions de travail ou les risques professionnels auxquels ils sont exposés le nécessitent (ouvriers de chantier).

34 192  
SIG

Suivi Individuel  
Général

- Uniquement les salariés sédentaires ne présentant pas de risque particulier.

dont  
2 008

- Les salariés intérimaires

# Visites réalisées en 2023

Par les médecins du travail, les Infirmiers  
Diplômés d'Etat en Santé au Travail  
(IDEST) et internes en Santé au Travail



**35 021**  
visites  
réalisées

**14 513**

Visites  
d'embauches

- 9526 Visites d'Information et de Prévention Initiale (VIPI)
- 4987 Visites Médicales d'Aptitude Initiale (VMAI)

**13 154**

Visites  
périodiques

- 5210 Visites d'Information et de Prévention Périodique (VIPPP)
- 3955 Entretiens intermédiaires pour les salariés en SIR
- 3989 Visites Médicales d'Aptitude Périodiques (VMAP)

**2 540**

Visites à la  
demande

- 334 à la demande du salarié
- 905 à la demande de l'employeur
- 1301 à la demande du médecin du travail

**903**

Visites de  
pré-reprise

**2 685**

Visites de  
reprise

**1 151**

Visites de  
mi-carrière

**75**

Visites post-  
professionnelles

**75 189**

examens  
complémentaires

réalisés en interne  
en 2023

# Focus sur les visites réalisées par les IDEST

en 2023



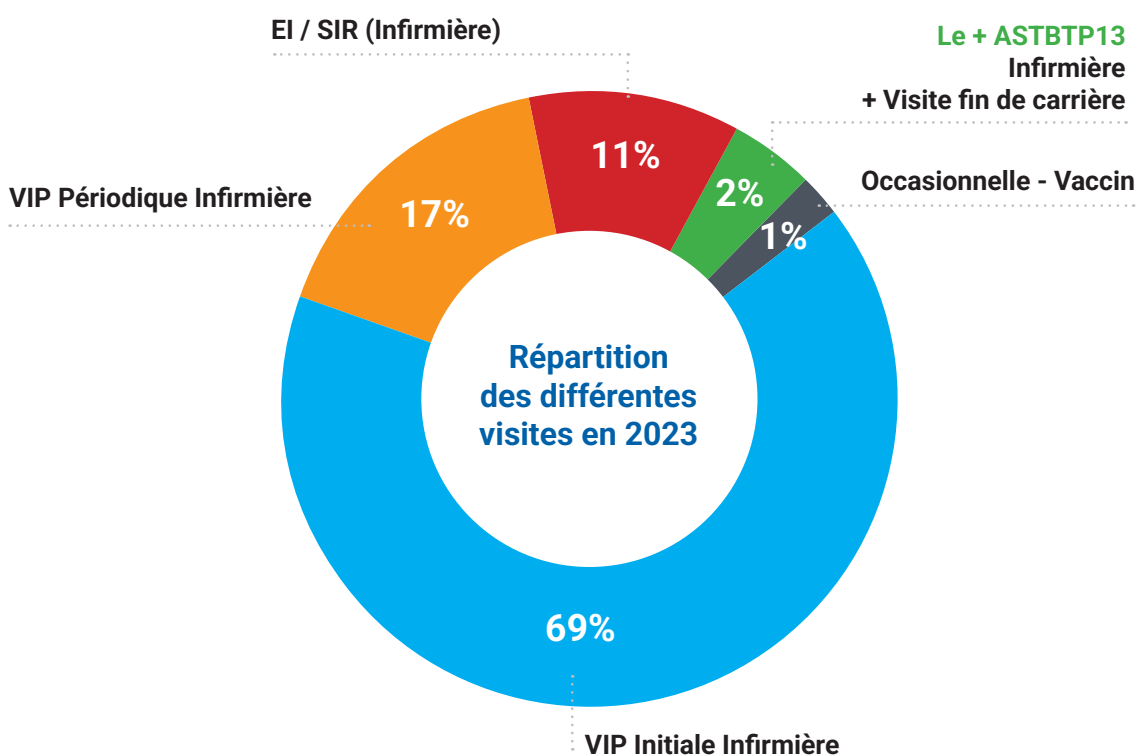
L'IDEST intervient toujours par délégation et sous l'autorité du Médecin du Travail. Sa mission de suivi de l'état de santé des travailleurs est encadrée par des protocoles.

L'infirmier en santé travail œuvre en collaboration étroite avec le Médecin du Travail. Une orientation vers celui-ci est possible dès que l'infirmier dépiste un problème de santé, une modification des conditions de travail ayant un impact sur la santé au travail du salarié, ou un risque d'inaptitude au poste de travail.

A chaque visite ou entretien intermédiaire, l'IDEST dispense des conseils de prévention adaptés au salarié, à son poste, son environnement de travail et sa santé ainsi que des informations de Santé Publique.

**10 248**  
visites  
réalisées

**Le nombre de visites réalisées par les IDEST est en hausse sur 2023 : +14% par rapport à 2022.**



## 2.3 PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

### Inaptitudes

520

salariés déclarés  
inaptes

257

inaptitudes après  
une visite de  
reprise

2 081

salariés ayant  
fait l'objet d'une  
recommandation  
d'aménagement

### Dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle

#### CELLULE MAINTIEN EN EMPLOI DE L'ASTBTP 13

59

Nombre de  
salariés suivis  
par la CME

Composition de la Cellule Maintien  
en Emploi de l'ASTBTP 13 :

- 1 Médecin du travail
- 1 Ergonome
- 1 Psychologue du travail
- 1 IDEST
- 1 Assistante sociale
- 1 Assistante administrative

### Accompagnement des salariés

- **164** : nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement social
- **201** : nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement par la psychologue du travail de l'ASTBTP 13
- **981** : nombre de salariés orientés vers un partenaire externe en lien avec la PDP (Cap emploi, MDPH...) ou un autre professionnel de santé

# 3 Projet de service de service

Le Projet de service a été validé par les instances dirigeantes du service le 14 septembre 2023 et sera déployé par l'équipe pluridisciplinaire jusqu'en 2027.

Le Projet de Service fixe  
**7 ACTIONS PRIORITAIRES**  
pour la période 2023-2027

## 1 Fiche Action Addictions



### OBJECTIFS

- Formaliser une démarche de prévention des risques liés aux addictions en entreprise
- Formaliser des outils d'aide au repérage des risques lors des consultations
- Favoriser l'orientation vers l'accompagnement et la prise en charge thérapeutique spécialisée



### CIBLE

- Salariés et adhérents du service, équipe pluridisciplinaire

## 2 Fiche Action Apprentis



### OBJECTIFS

- Renforcer la sensibilisation lors de la formation initiale (apprentis) aux risques professionnels et lors des visites



### CIBLE

- Apprentis : jeunes ou adultes en reconversion

## 3 Fiche Action Prévention de la Désinsertion Professionnelle



### OBJECTIFS

- Améliorer le suivi des salariés à risque
- Poursuivre le développement de la Cellule Maintien en Emploi



### CIBLES

- Directe : salariés à risque de désinsertion professionnelle
- Indirecte : employeurs



# 4

## Fiche Action Qualité de Vie et Conditions de Travail

### OBJECTIFS

- Sensibiliser les employeurs et les salariés aux RPS
- Développer un socle de connaissances commun
- Développer des outils clé en main pour les entreprises
- Communiquer sur les actions possibles collectives et individuelles

### CIBLE

- Tous les salariés et les entreprises concernés par les RPS

# 5

## Fiche Action Prévention des Troubles Musculo Squelettiques du rachis lombaire

### OBJECTIFS

- Améliorer le repérage et l'évaluation des situations professionnelles à risque
- Participer au changement culturel sur l'hygiène de vie lombaire dans le BTP

### CIBLE

- Tous les salariés du BTP exposés au risque TMS

# 6

## Fiche Action Traçabilité des expositions au risque chimique

### OBJECTIFS

- Améliorer/adapter le suivi médical et la classification du suivi des salariés (SIR...) par la qualité de la traçabilité des (poly)expositions au risque chimique
- Améliorer notre connaissance des expositions et adapter nos préconisations
- Améliorer la prévention et la protection (montée en compétences des entreprises)
- Partager au sein du service les informations et les résultats pour harmoniser nos pratiques professionnelles
- Améliorer la pertinence de la prescription des examens complémentaires (biologie et radiologie)
- Faciliter les visites « post-exposition » et « post-professionnelle » (et visite de cessation d'activité)

### CIBLES

- Tous les salariés exposés au risque chimique
- Equipe pluridisciplinaire : médecins du travail, infirmières en santé au travail et équipe du pôle technique

# 7

## Fiche Action Travailleurs temporaires

### OBJECTIFS

- Améliorer le suivi de l'état de santé des salariés intérimaires
- Renforcer la démarche de prévention des risques auprès des salariés intérimaires

### CIBLES

- Entreprises de travail temporaire
- Salariés intérimaires
- Entreprises utilisatrices

# 4 Retour sur les 36<sup>e</sup> Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP



L'ASTBTP 13 et le GNMST BTP ont organisé les 36<sup>e</sup> Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP du 31 mai au 2 juin 2023 :

- ➔ **Biométrie,**
- ➔ **Traçabilité**
- ➔ **Prévention en milieu confiné**

## ...quel chantier !

Amiante, plomb, silice, acides, résines, colles, solvants, huiles de coffrage, pollutions diverses des sols ... Les travailleurs du BTP sont exposés à de multiples agents chimiques qui sont autant de sources potentielles de maladies professionnelles et d'accidents du travail.

Les 36<sup>e</sup> Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP ont été consacrées aux risques chimiques et aux moyens d'en réduire l'impact sur la santé des professionnels du BTP.

Le programme de conférences, animées par les plus grands spécialistes, a permis à la communauté des professionnels de la santé au travail et de la prévention dans le BTP d'échanger et de partager leurs réflexions sur les problématiques suivantes :

- De la traçabilité biologique collective des expositions à l'individuel.
- Résoudre les difficultés en pratique face aux recommandations et à la réglementation.
- Situations pratiques de terrain.
- Travaux en milieux confinés : actions et prévention.

**L'occasion de confronter les expériences et de cibler les actions de surveillance et de prévention les plus pertinentes pour protéger les salariés du BTP.**



**+ 500**  
congressistes issus  
de la communauté  
scientifique  
nationale



Membre du réseau



344 Boulevard Michelet  
13009 Marseille  
04 91 23 03 30  
[www.astbtp13.fr](http://www.astbtp13.fr)